



Ashley L. Paterson

Associée

T : 416.777.7456 / C : patersona@bennettjones.com

Toronto

FORMATION

Université Wilfred Laurier, B.A. (avec les voix), 2007

Université de Windsor, JD, 2011

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2012

Ashley Paterson a une pratique commerciale à multiples facettes axée sur les recours collectifs, la responsabilité du fait des produits, la protection des consommateurs et les litiges en matière de protection de la vie privée. Elle est une avocate plaidante expérimentée avec une vaste expérience dans la défense de recours collectifs complexes, capable de fournir des conseils tactiques à toutes les étapes de litiges complexes.

Ashley a travaillé sur plusieurs affaires particulièrement influentes, y compris la défaite réussie de la certification d'un recours collectif en responsabilité du fait des produits à plusieurs modèles, la défense d'un recours collectif impliquant l'une des plus grandes violations de données jamais signalées et la défense d'un recours collectif très médiatisé alléguant un abus et une négligence systémiques. Ashley possède une vaste expérience dans la défense des recours collectifs en matière de dispositifs médicaux et de produits pharmaceutiques, y compris les mailles pelviennes, les mailles de hernie et les filtres de veine cave de qualité inférieure. Ashley a également représenté des défendeurs dans des affaires de responsabilité du fait des produits liées à des coussins gonflables d'automobile, des leviers de vitesses, du papier d'imprimante, des barres d'alimentation électrique, des garde-corps et des chauffe-eau, entre autres, qui auraient été défectueux.

Une grande partie du travail d'Ashley a une portée internationale et elle travaille fréquemment avec des clients confrontés à des litiges transfrontaliers. Par conséquent, Ashley a de l'expérience dans la gestion et la coordination de litiges canadiens dans le cadre

de procédures multijuridictionnelles et de la collaboration avec des avocats américains sur des questions parallèles.

Ashley est louée comme étant « une excellente avocate » et « intelligente, fiable et attentive ». Ashley a récemment reçu le prix IFLR Rising Star Award dans la catégorie responsabilité du fait des produits (2022) et est classée comme « Up and Coming » par Chambers & Partners dans la catégorie litige: responsabilité des produits (2021). Avant de devenir partenaire, elle a été classée par Chambers & Partners comme « Associée à surveiller » dans la même catégorie (2018 et 2019). En plus de sa pratique, Ashley est coprésidente du Forum de Cambridge sur les recours collectifs canadiens de 2023; est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'American Bar Association et de l'Institut de recherche pour la défense; et est un ancien membre de l'exécutif de la Section du droit des recours collectifs de l'Association du Barreau de l'Ontario.

Ashley prend régulièrement la parole et écrit dans les domaines susmentionnés et participe fréquemment aux conférences de l'industrie. Elle a publié de nombreux articles dans les domaines susmentionnés, tant au niveau local qu'international.